



Place du Collège 1  
1872 Troistorrents

Tél. 024 477 23 50  
[direction.eivi@edu.vs.ch](mailto:direction.eivi@edu.vs.ch)

**Aux parents des élèves du CO**

Troistorrents, le 25 juin 2025

## Rentrée scolaire 2025-2026

Chers Parents,

Voici quelques informations utiles pour la rentrée scolaire 2025-2026 :

### ➤ **Abonnement de transport**

Les Commissions scolaires de chaque commune sont compétentes pour l'organisation des transports scolaires. Pour toute demande particulière, veuillez donc adresser un courriel à la personne compétente (Troistorrents : [administration@troistorrents.ch](mailto:administration@troistorrents.ch) / Val-d'Illiez : [sandrine.es-borrat@illiez.ch](mailto:sandrine.es-borrat@illiez.ch) / Champéry : [amarietan@champery.ch](mailto:amarietan@champery.ch)).

Tous les élèves ayant droit aux transports (selon les critères définis dans les règlements communaux) **devront porter sur eux un titre de transport valable pour leur parcours**. En dehors du périmètre défini dans ledit règlement, l'élève n'a pas accès aux transports. Le règlement en vigueur pour chaque commune est consultable sur leur site internet.

**Pour la commune de Troistorrents**, toutes les informations relatives aux transports scolaires ainsi qu'à l'obtention d'un abonnement (Swisspass) seront communiquées par courrier postal au plus tard à la fin juillet. Le dépliant concernant les horaires des trains et bus sera consultable via les canaux d'informations usuels (sites internet de la commune et de l'EIVI) fin juillet. Aucun changement notable n'est à relever sur ces horaires pour la rentrée scolaire.

### ➤ **Restaurant scolaire et étude de midi**

La fréquentation du restaurant scolaire est possible pour tous les enfants. Les courriers pour les inscriptions ont été distribués par la poste et les inscriptions étaient attendues pour le **13 juin 2025**. Pour une inscription tardive, veuillez-vous adresser à notre secrétariat. Un repas labellisé « Fourchette verte » et « Cuisinons notre région » est servi (2 services) et une étude surveillée obligatoire est assumée par un-e enseignant-e du CO.

### ➤ **Matériel de l'élève**

Vu l'arrêté du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'interprétation de la gratuité de l'enseignement obligatoire et le règlement ad hoc, l'EIVI prend à sa charge les fournitures scolaires et les activités sportives et culturelles obligatoires qu'elle met sur pied pendant l'année.

En d'autres termes, l'école fournit à chaque élève un certain matériel en début d'année scolaire selon une liste qu'elle a établie et qui varie selon les degrés (par ex. : plume, stylo, effaceur, gomme, taille-crayon, surligneur, équerre, règle, classeur, chemise, dossier rigide). **Les élèves conservent le matériel déjà reçu** et continueront ainsi à l'utiliser. En cas de perte ou de dégât intentionnel, charge à l'élève et à ses représentants légaux de faire le nécessaire pour remplacer l'objet.

Les cahiers et les livres seront, comme par le passé, distribués gratuitement, mais des frais pourront être perçus en cas de perte ou de détérioration. **Ils devront être doublés par vos soins.**

# Ecole Intercommunale de la Vallée d'Illiez



A charge des parents restent les **fournitures personnelles**, telles que :

- Sac d'école
- Trousse
- Doublures et étiquettes pour livres et cahiers
- Tablier en économie familiale et /ou vieux pull ou chemise en AC&M (selon les consignes des enseignants)
- Sac de sport
- Chaussures et habits pour activités sportives (y compris en extérieur)

## ➤ Divers

Le matin, les cours (périodes de 45 minutes) débutent à 7h32 et se terminent à 11h01 avec une récréation de 15 minutes. L'après-midi, ils débutent à 13h30 et finissent à 15h53 sans récréation.

La rentrée scolaire aura lieu le **jeudi 21 août à 7h30**, dans la cour d'école. A 7h30, les élèves de 9CO se rendent en salle de gym pour un appel, puis les élèves de 10CO et 11CO.

Les listes de classes seront publiées sur notre site internet, en principe, au plus tard le mercredi 20 août 2025.

Vous trouvez d'autres informations sur le site Internet de l'école [www.eivi.ch](http://www.eivi.ch).

Tout en vous souhaitant déjà un bel été, je vous adresse, Chers Parents, mes salutations les meilleures.

Pour le Conseil de Direction :

Frank Berrut  
Directeur EIVI

Copie à

Mme Sarah Wassmer-Joris, Présidente de la Commission « Ecole obligatoire » de Troistorrents  
Mme Sandrine Es-Borrat, Conseillère communale en charge de la Formation  
Mme Anouk Mariétan, Présidente de la Commission scolaire de Champéry